

Prix
« Coup de coeur de
l'initiative sociale
et solidaire » 2012

Acte d'engagement des lauréats



Je, soussigné....., représentant légal de, atteste que ma structure s'engage à utiliser le prix de 5 000 € versé par la Communauté urbaine de Bordeaux selon les modalités définies dans le règlement du concours :

- 2 000 € pour l'aide au développement du projet
- 3 000 € utilisés (d'ici le 30 Novembre 2014) sous la forme de biens et service de l'économie sociale et solidaire choisis parmi l'offre de nos 10 partenaires (Autocool, O'Tempora, Aquitaine Active, Bellibulle, Média-Cités, Elise Atlantique, le Crédit Coopératif, le CREPAQ, les amis de R.I.G et Archipel)

En plus de cet acte d'engagement signé, veuillez joindre :

- un **RIB**
- un n° **SIRET / SIREN**
- les **statuts de la structure**

Ces documents sont à retourner à La Cub avant le 31 Décembre 2012 à l'adresse suivante :

- > Par mail : ametais@cu-bordeaux.fr
- > Par courrier : Communauté Urbaine de Bordeaux
Pôle Développement Durable et Rayonnement Métropolitain
Service économie sociale et solidaire / prix « coup de cœur 2012 »
Esplanade Charles de Gaulle
33 076 Bordeaux cedex

Si ces documents ne peuvent pas être remis dans les délais, cela retardera le versement du prix. Veuillez donc prendre contact le Service Economie Sociale et Solidaire au 05 56 93 68 14.

